



## Le Jour de la Nuit : fêtez la nuit noire dans le Parc national des Cévennes !

**Le Jour de la Nuit revient pour une nouvelle édition samedi 8 octobre. Vingt-cinq communes du Parc national vont rallumer les étoiles.**

L'évènement national Le Jour de la Nuit rappelle les nuisances causées par l'éclairage nocturne excessif à l'environnement, la biodiversité et la santé humaine.

Cette année, pour sa 8ème édition, la manifestation met en valeur les initiatives et pratiques locales en faveur de la réduction de la pollution lumineuse.

Vingt-cinq communes du Parc national y participent en 2016 : ciné-débats, observations du ciel étoilé, balades nocturnes, performances artistiques accompagnent des extinctions temporaires de l'éclairage public et des monuments...

Dans son axe "Vivre et habiter", la charte du Parc national comprend une orientation en faveur d'une politique locale durable de l'énergie. La maîtrise des consommations d'énergie et la modernisation de l'éclairage public ont d'ailleurs été retenues au nombre des 10 engagements des communes qui ont adhéré à la charte.

Le Parc national s'est engagé depuis 2013 dans une démarche de sensibilisation des différents acteurs locaux pour informer des enjeux autour de la pollution et accompagner les communes et les syndicats d'électricité dans la mise en œuvre de programmes de rénovation du parc d'éclairage public

Le lancement le 7 août dernier de la candidature du territoire du Parc national des Cévennes au prestigieux label Réserve internationale de ciel étoilé démontre la mobilisation forte de tous les partenaires associés à ces réflexions : Ademe, région Occitanie, Syndicat mixte d'électricité du Gard, Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère, Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes, services de l'Etat, sociétés d'astronomie locales...

L'organisation du Jour de la Nuit dans les communes du Parc national avec le soutien de l'établissement public s'inscrit pleinement dans cette dynamique et leur donne l'occasion de placer d'ores et déjà leur territoire sous le signe de l'exemplarité environnementale et de la lutte contre les sources de gaspillage énergétique.

.../...

Contact presse : Catherine Dubois  
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48 - Mob : 06 99 76 20 20  
[catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais – 48400 Florac



Une soirée technique à l'attention des élus se tiendra lieu à Molières-Cavaillac (Gard) le 7 octobre à partir de 19h30 avec présentation de cas concrets de rénovation ambitieuse de l'éclairage public, des financements disponibles, des matériels performants...

Découvrir le programme des animations dans le Parc national : [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)

*Retrouvez toutes les actualités du Parc national des Cévennes sur [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)*

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 935 km<sup>2</sup> et d'une aire d'adhésion de près de 1 750 km<sup>2</sup>, répartis sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.